

FOUILLES D'UN TUMULUS

DANS

LE PETIT-AUVERNÉ

PAR

MM. A. DORTEL, CONSEILLER GÉNÉRAL DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Secrétaire du Comité de la Société Archéologique de Nantes

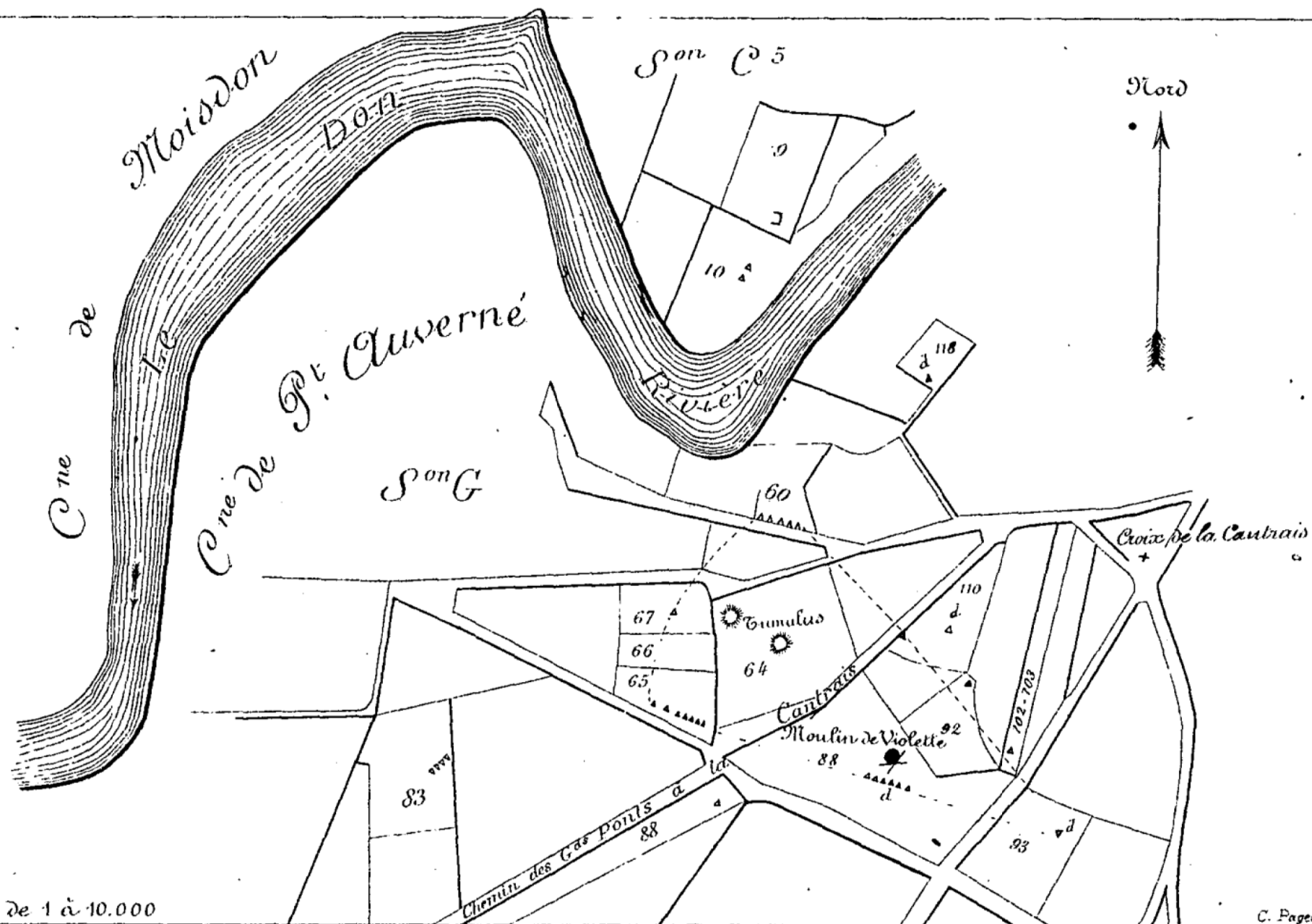
ET CH. PAGEOT, AGENT-VOYER.



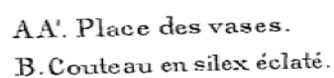
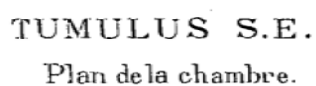
M. P. de Lisle du Dreneuc, dans son savant *Dictionnaire archéologique de la Loire-Inférieure*, signale dans le canton de Saint-Julien de Vouvantes, commune du Petit-Auverné, différents monuments mégalithiques situés au lieu dit « Le Moulin Violet ».

Suivant lui ces monuments se composent d'un alignement composé de 7 menhirs rangés en droite ligne et placés dans un champ figurant au cadastre sous le n° 65 de la section G. Notre érudit conservateur signale encore près de là une pierre debout et dans le même triage deux buttes de 8 à 10 pieds de haut sur 12 mètres environ de large à la base.

L'auteur s'exprime du reste ainsi : « Dans le même triage et faisant suite à l'alignement, dans la pièce n° 64 de la même section on voit 2 buttes de 8 à 10 pieds de haut sur 12 mètres environ de largeur à la base. L'une, la plus à l'Est a été dé-



TUMULUS
DU
MOULIN-VIOLET

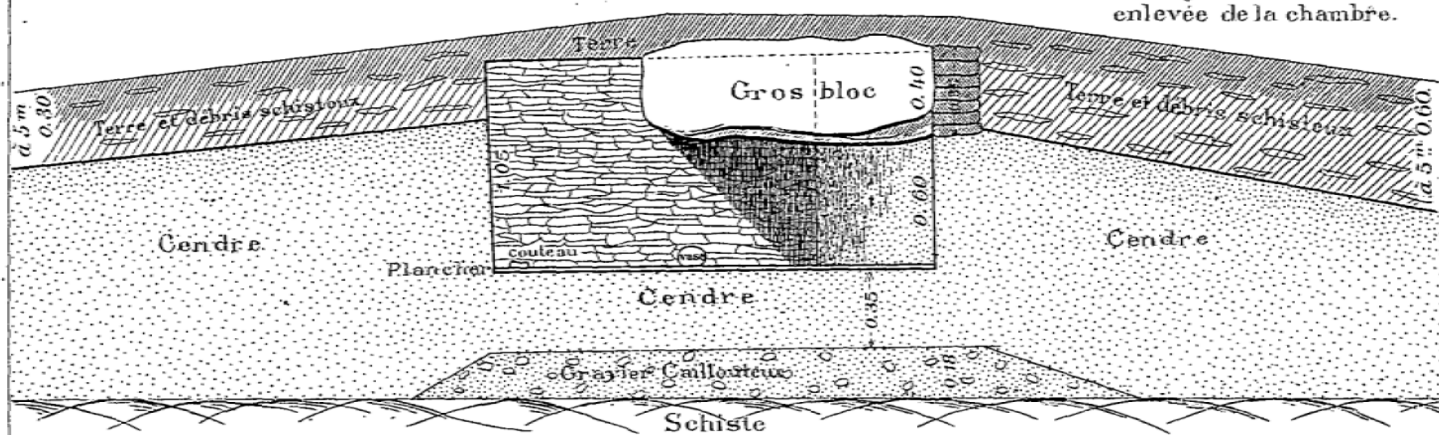


Nord



Echelle de 0.05 pour mètre $\frac{1}{20}$

Coupe en long. la cendre étant
enlevée de la chambre.



Echelle de 0.025 pour mètre $\frac{1}{40}$.

couronnée et l'on en a extrait d'énormes pierres employées depuis à des constructions ; de gros blocs de quartz à demi enfouis sous les terres paraissent encore au sommet ; *l'autre* est un peu plus élevée *et n'a pas été touchée*. Il est difficile de se prononcer sur la nature de ce tumulus. Les fouilles que nous comptons entreprendre sur ce point nous renseigneront sans doute à ce sujet ».

Au mois d'août dernier, nous parcourions les champs qui entourent le Moulin Violet, et non loin desquels la voie romaine, allant de Nantes à Rennes en passant par Petit-Mars, franchit le Don, lorsque notre attention fut attirée non seulement par cet alignement de menhirs, mais encore par le grand nombre de ces mégalithes les uns couchés, les autres debout, entourant en quelque sorte comme un centre les deux buttes dont nous donnerons tout à l'heure la description.

Commençons, si vous le voulez bien, par une énumération, assez rapide, des mégalithes qui entourent les deux tumulus et nous arriverons ensuite à leur description et aux fouilles que nous y avons fait opérer.

Section G de la Cantrais. N° 83. Lande Ferrière : 4 menhirs orientés du S.-O. au N.-O. (voir le plan) le 1^{er} en quartz de 2^m de long, 1^m30 de hauteur et 0,65 d'épaisseur, le 2^e de 1^m60 $\times$ 0,80 $\times$ 0,35, le 3^e en grès est brisé, un fragment a une section de 2 mètres sur 1^m50 de largeur et 1^m d'épaisseur, du 4^e, près du fossé, il ne reste que la base qui affleure à peine et a 1^m40 $\times$ 1^m. — N° 67. Pièce de lande, on y voit la base d'un menhir en quartz de 1^m20 $\times$ 1^m.

N° 65. Pièce de lande. Alignement de 7 menhirs signalés par M. de Lisle et ayant, le 1^{er} à l'Ouest, 2^m15 $\times$ 1,20 $\times$ 0,60, le 2^e 3^m35 $\times$ 1,55 $\times$ 1^m, il repose à côté d'un fragment en provenant et mesurant 1^m $\times$ 1^m50 de section qui en formait la base, le 3^e est encore debout, il a 2^m40 de hauteur, 1^m30 de largeur et 0^m80 d'épaisseur ces trois sont en quartz blanc, le 4^e en pierre bleue très dure (psammite) a 4^m10 $\times$ 1,30 $\times$ 0,80, le 5^e en grès quartzeux a 2^m $\times$ 0,80 $\times$ 0,60, le 6^e et le 7^e en

quartz blanc ont respectivement $3^m10 \times 1,50 \times 1^m$ et $2^m90 \times 1^m \times 0,70$.

En face, N° 88, une pierre en grès de 2^m sur 0^m80 (débris de menhir) Dans le chemin qui longe cette pièce se trouvent d'importants débris de quartz et de grès, plusieurs ont une section de plus de 2^m de longueur sur 2^m de largeur, provenant d'un alignement situé dans le prolongement de celui du N° 65, l'un de ces menhirs avait, paraît-il, 6^m de hauteur ; ils ont été brisés, il y a une trentaine d'années, lorsque le père du meunier actuel a enclos cette « lande du Moulin », 26 mètres cubes en provenant ont été employés à la construction du chemin de grande communication N° 29 allant des Grands-Ponts à Candé qui passe non loin de là. Une poterie en terre gris noirâtre et mal cuite, ayant tous les caractères des poteries dolméniques a été trouvée à cette époque dans le même champ.

N° 93. Pièce du Gros Caillou. On y voyait, il y a quelques années un menhir qui a été brisé pour les mêmes usages, il était sur la même ligne que les alignements précédents.

N°s 102, 103. Les champs Moignons. La base d'un menhir y affleure le sol, il est assez profondément enfoui en terre.

N° 92. Un menhir en grès de $1^m50 \times 0,80 \times 0,30$.

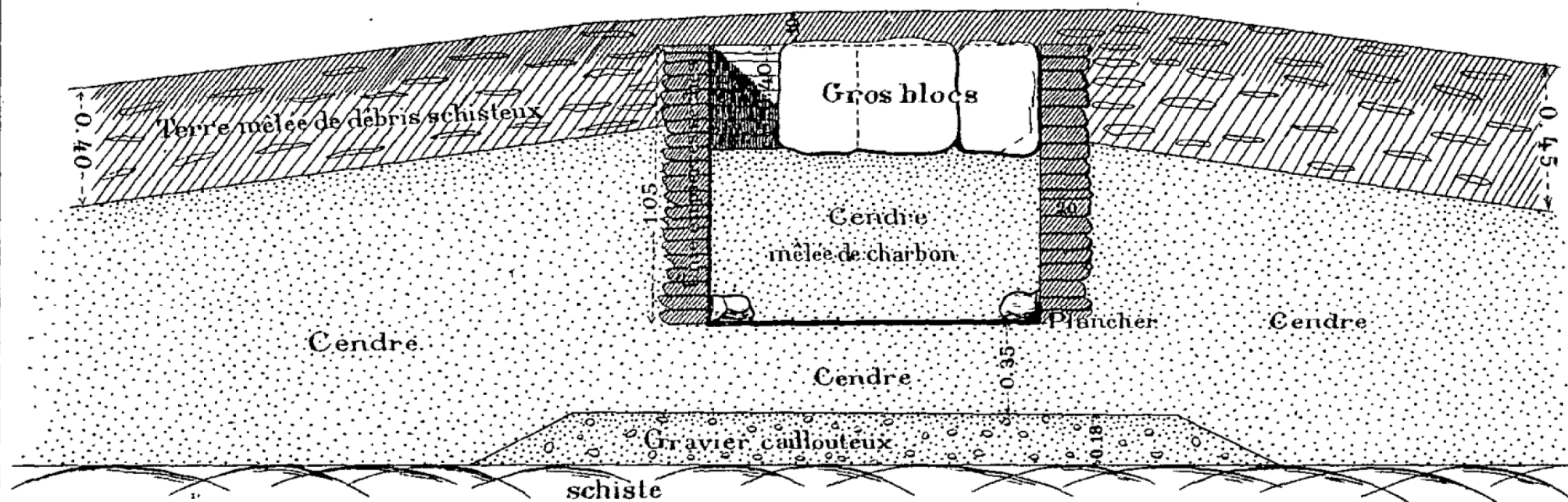
N° 110. Les champs Moignons. On y voyait, il y a une dizaine d'années, un menhir en quartz blanc ; le long du fossé existe encore, à demi engagé dans le talus, un fragment de grès terminé en pointe au sommet et mesurant 1^m50 de hauteur, autant de largeur et 0^m50 d'épaisseur.

N° 118. Les Etres. Débris d'un menhir en quartz blanc.

N° 60. Les Etres. Alignement formé de 5 menhirs, couchés le long du fossé ; le 1^{er} à l'ouest a 2^m de hauteur, 0^m70 de largeur et 0^m40 d'épaisseur, on voit dans le fossé la partie inférieure du deuxième, ayant 1^m sur 1^m environ, le 3^e terminé en pyramide a $2^m60 \times 0,80 \times 0,60$, dans sa chute il s'est brisé en deux fragments, le 4^e a 3^m43 de longueur, 1^m10 de largeur

TUMULUS
DU
MOULIN-VIOLET

Coupe en travers



Echelle de $\frac{1}{40}$

et 0^m 90 d'épaisseur, il reste du cinquième un fragment de 2^m $\times$ 1^m $\times$ 0, 40.

Les menhirs des n^{os} 60, 65, 67, 88, 92, 93, 102, 103 et 110 forment une enceinte à peu près triangulaire, rappelant la forme des celtæ, les tumulus sont placés à l'intérieur à égale distance des côtés égaux et près de la base.

Enfin sur le coteau, de l'autre côté du Don (commune de Moisdon) section C^s des Grées, nous trouvons dans la parcelle n^o 9, deux menhirs couchés, l'un de 2^m $\times$ 1, 15 $\times$ 0, 45, au nord, le 2^e, au sud de 1^m 95 $\times$ 0, 85 $\times$ 0, 50. Dans le champ voisin, n^o 10 du plan, nous avons dégagé un dolmen qui d'après la légende renfermait un trésor, les chercheurs de trésors en ont renversé la table en arrière et violé l'intérieur.

La table mesure 1^m 55 $\times$ 1, 80 $\times$ 0, 45 et est, comme le reste du monument, en quartz blanc ; la paroi sud est formée d'une pierre de 1^m 40 de hauteur, 1^m 40 de largeur et 0^m 50 d'épaisseur, la paroi Est a 1^m 30 $\times$ 0^m 95 et 0^m 40 d'épaisseur, au nord le dolmen était fermé par deux pierres de 1^m 30 de hauteur et de 0^m 70 de largeur chacune, sur une épaisseur de 0^m 40.

Nous allons nous occuper maintenant des fouilles faites dans les deux tumulus dont il a été question ci-dessus :

Le tumulus placé à l'angle N.-O. de la parcelle n^o 64 paraît avoir été établi de la façon suivante :

Sur une superficie de 150 mètres carrés environ, le schiste a été nivelé en cercle ; dans les anfractuosités du roc, des graviers ont été disposés pour l'aplanir, puis une couche de cendre de 0^m 16 d'épaisseur a été placée sur cette aire. (Au niveau supérieur de la cendre, nous avons trouvé 3 éclats de silex et un percuteur formé d'un galet très dur). Ensuite, au centre, on a disposé un cercle de 5^m de diamètre environ, formé de menhirs, dont quelques-uns atteignent 1^m 60 de hauteur. Ces pierres ont été calées au moyen de cailloux quartzeux et l'une d'elles, que nous avons dégagée complètement, est placée au bord d'une petite excavation de 0^m 60 de long, 0^m 40 de large et 0^m 20 de profondeur paraissant destinée à la recevoir, mais

une fausse manœuvre a dû en compromettre la pose (Voir la coupe).

Enfin, pour terminer le tertre, de gros blocs schisteux entremêlés de plus petits, ont été déposés à la main sur toute la surface de la cendre, de façon à former un tronc de pyramide dont la base supérieure, comprise entre les menhirs, est à 1^m50 environ au-dessus du sol nivelé. Des parements verticaux existent dans cette masse, où aucune chambre n'a été ménagée. Autrefois un énorme menhir était planté au centre, couronnant le centre du monticule : il a été brisé pour fournir la pierre employée à l'entretien des chemins avoisinants. Ce tumulus nous paraît rentrer dans la catégorie de ces monuments dits « de souvenir ».

Deux haches polies en diorite ont été trouvées à toucher le bord du tumulus, une d'elles est inachevée.

Le tumulus de l'Est a été construit suivant un principe tout autre :

Le sous-sol schisteux est bien mieux nivelé, au centre de la partie arasée, une couche de gros gravier caillouteux de 18 centimètres d'épaisseur a été placée ; puis une couche de cendre mêlée de très petits fragments de schiste recouvrait ce gravier, sur une épaisseur de 35 centimètres.

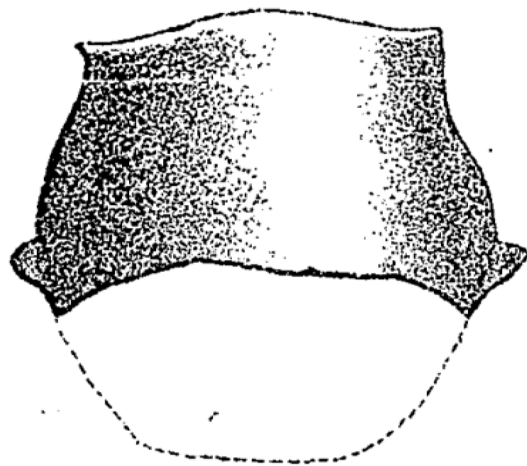
Ensuite deux murs parallèles, très minces, en schiste ardoisier orientés du S.-E. au N.-O. ont été élevés avec parois verticales, laissant entre elles une space libre de 1^m 20. Vu leur faible épaisseur (0^m 20) environ, on a dû, en même temps, et pour les maintenir, établir à l'extérieur le remblai formé de cendre (Voir les coupes).

Entre les deux murs, et sur la cendre, un plancher en bois excessivement mince (l'épaisseur actuelle n'est que de 2 à 4 millimètres) était déposé. Peut-être était-ce simplement une claie, car l'écorce était encore très visible ?

Sur cette couche de bois, nous avons trouvé de chaque côté et touchant les murs, deux vases brisés, munis d'anses rudimentaires formées de protubérances percées de trous destinés à

TUMULUS DU MOULIN VIOLET

Vase



Couteau



Echelle de $\frac{1}{5}$

laisser passer les cordons de suspension ; ces vases sont très grossièrement travaillés, sans l'aide du tour.

Nous n'avons recueilli qu'une anse de celui touchant la paroi Sud, qui, quoique plus épais, mais moins cuit que le premier, est brisé en fragments plus petits, nous n'avons pu par suite en reconstituer le profil.

La terre de ces poteries est rougeâtre à l'intérieur, noirâtre à l'extérieur et mélangée de petits cailloux ; la cassure en est terne et terreuse.

Le col du vase le mieux conservé était elliptique et avait 22 centimètres dans son plus grand diamètre, il était relevé aux extrémités de ce grand axe, la panse était assez prononcée.

Au N.-O. de la chambre et au milieu de l'espace formé par les deux murs (aux pieds de la personne ensevelie, par conséquent) nous avons recueilli un grattoir en silex éclaté.

La chambre, formée par les deux murs décrits, a été ensuite comblée au moyen de cendre mêlée de fragments de charbon, elle ne paraissait pas contenir de traces d'os calcinés.

Au Sud-Est et reliant les deux murs, en fermant la cavité de ce côté, deux murettes en pierres sèches à parois verticales ont été établies, mais elles ne descendent qu'à quarante centimètres environ au-dessous du niveau supérieur des autres murs. Enfin, *placés sur la cendre*, entre ces murettes, de gros blocs de quartz grossièrement taillés formaient la couverture, un seul d'entre eux qui gênait les laboureurs a été enlevé.

Des trois restants : le premier a 0^m, 20 de longueur, une largeur variant de 70 à 80 centimètres et 0^m, 45 à 50 centimètres de largeur et 0^m, 30 d'épaisseur, le troisième est échancré dans un angle afin de se raccorder avec les deux autres, il a 1 mètre dans sa plus grande longueur et une épaisseur de 0^m, 15 seulement.

Ces blocs ont été placés séparément, après la cendre qui seule les soutient. Le tertre terminé avait environ 1^m, 70 de hauteur au centre, y compris la couche de terre végétale va-

riant de 0^m, 30 à 0^m, 60 qui recouvrait tout le monument dont la surface totale atteint 300 mètres carrés environ.

Ce tumulus se rapproche beaucoup, soit comme dimensions, soit comme construction, de ceux fouillés par l'éminent Président de la Société Archéologique du Finistère, M. du Chastelier, dans ses *excursions des montagnes d'Arrée* et s'éloigne beaucoup des dolmens formant la partie principale des tumulus trouvés jusqu'ici dans notre région.

